

**Modifications au plan d'urbanisme et à la réglementation de zonage  
prévues dans le cadre du projet d'agrandissement du pavillon E  
de l'Hôpital Général Juif**

	<b>Avant la modification</b>	<b>Après la modification</b>
<b>Plan d'urbanisme</b>		
Classe d'affectation	Équipement collectif et institutionnel	<i>Inchangé</i>
Limite de hauteur (mètres)	9	58,5
Densité maximum	3,0	4,1
<b>Réglementation d'urbanisme</b>		
Usages	Centre hospitalier (usage faisant partie de la catégorie E.5(3))	Inchangé
Hauteur (mètres)	46,3	58,5
Densité	3	4,1
Alignement de construction	En lien avec le bâtiment existant	Selon les nouveaux plans proposés 6\9 et 9\9 de l'Annexe B du projet de règlement P-03-154 (différence marginale)
PIIA	Assujetti à une révision architecturale en vertu du règlement 01-304	Assujetti à une révision architecturale (critères redéfinis) en vertu du projet de règlement